

# PREVENTION DU BRUIT EN ENTREPRISE

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Code du travail : Livre IV,  
Titre III

## PUBLIC/PREREQUIS :

Tout personnel  
travaillant en ambiance  
bruyante

## FORMATEURS :

Ingénieur prévention  
spécialiste du bruit

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle (exposé, questions réponses, exercices)
- Formation pratique
- Vidéo projecteur
- Protecteur Individuel Contre le Bruit
- Livrets pédagogiques

## OBJECTIFS :

- Connaître :
  - La nature du risque associé au bruit ;
  - Les mesures prises en vue de supprimer ou réduire les risques résultant de l'exposition au bruit,
  - Les valeurs limites d'exposition et les valeurs d'exposition;
  - Les résultats des évaluations et des mesurages du bruit;
  - L'utilisation correcte des protecteurs auditifs individuels ;
  - La façon de dépister et de signaler des symptômes d'altération de l'ouïe;
  - Les conditions dans lesquelles les travailleurs ont droit à une surveillance médicale renforcée;
  - Les pratiques professionnelles sûres

## PROGRAMME :

### **Les Connaissances Techniques**

- Généralités sur le bruit
  - Notions d'acoustique
  - Définitions
- L'oreille
  - Anatomie / Fonctionnement / Audition et vieillissement
- Les effets du bruit
  - Effets réversibles / irréversibles : surdité professionnelle
- Réduction du bruit à la source
  - Réduction du bruit des machines / matériels / engins de chantier
- Insonorisation et isolation acoustique des locaux
  - Contenu des obligations
  - Mise en œuvre des obligations
- Evaluation ou mesurage des niveaux de bruit dans l'entreprise
  - Objet de l'évaluation ou du mesurage du niveau de bruit (valeurs limites d'exposition)
  - Modalités de l'évaluation ou du mesurage du niveau de bruit
  - Consultations sur l'évaluation ou le mesurage du niveau de bruit et diffusion des résultats
- Prévention du risque d'exposition au bruit des travailleurs
  - Actions de prévention correspondant à des valeurs d'exposition inférieures et supérieures
- Surveillance médicale renforcée des travailleurs exposés au bruit

### **Mise en pratique**

- Visite d'atelier
- Utilisation des EPI

DUREE : 1 Jour

NOMBRE DE  
PARTICIPANTS : 10

INTRA

INTER

CONTACT :

04 42 09 49 03

[gse@qseformation.com](mailto:gse@qseformation.com)



## COMMENTAIRES :

- Cette formation et son contenu pourront être adaptés pour prendre la forme d'une sensibilisation d'une demi-journée.